

**ATTESTATION
DE LA QUALITE POUR DEMANDER UN PERMIS DE CONSTRUIRE**

Modèle à recopier par le pétitionnaire et à fournir dans son dossier de demande

Conformément aux dispositions de l'article R. 431-5 dernier alinéa du Code l'urbanisme,

Je soussigné(e), Monsieur (ou Madame) **NOM Prénom**, atteste remplir les conditions définies à l'article R.423-1 de Code de l'Urbanisme pour déposer une demande de permis de construire.

A....., le.....

Signature,

Pour information

Article R. 423-1

« Les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir et les déclarations préalables sont adressées par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposés à la mairie de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés :

- a) Soit par le ou les propriétaires du ou des terrains, leur mandataire ou par une ou plusieurs personnes attestant être autorisées par eux à exécuter les travaux ;*
- b) Soit, en cas d'indivision, par un ou plusieurs co-indivisaires ou leur mandataire ;*
- c) Soit par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique. »*